



Formation de Médiation culturelle

Certificat de compétence du Cnam

Introduction aux nouvelles fonctions de l'intervention culturelle, désignées sous le terme de « médiation ».

Mentions officielles

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Certificat de compétence Médiation culturelle

Codes NSF : Animation sportive, culturelle et de loisirs

Code ROME : Intervention socioculturelle

Prérequis : Niveau Bac+2 ou expérience professionnelle de 2 ans

Objectifs

De nombreuses actions sont susceptibles de mobiliser une dimension culturelle dans leur réalisation, en particulier dans le cadre d'intervention des collectivités territoriales, des municipalités ou de structures diverses faisant intervenir la culture comme opérateur principal de leurs actions.

De même, de nouvelles activités de médiation liées à l'insertion par la culture mobilisent des intervenants auprès de décideurs politiques, de responsables territoriaux, qui ont pour mission de promouvoir les activités artistiques au sein des collectivités territoriales. Ces activités supposent la mise en œuvre de méthodologies particulières, notamment en matière de montage de projets.

Cette formation se fonde sur les activités réellement menées par ces publics et vise à les accompagner au plus près de la réalisation de leur action.

Compétences

- Conduire des actions culturelles artistiques au sein des collectivités territoriales
- Promouvoir les activités artistiques
- **Mise en œuvre de méthodologies particulières en matière de montage de projets**
Valider des compétences acquises sur le terrain et de fournir un appui pour la professionnalisation des personnes concernées.

Le programme de formation – 240 h

6 cours répartis comme suit :

Cadre environnemental et institutionnel des projets d'insertion par la culture

Comprendre et identifier les enjeux des politiques de développement culturel aujourd'hui
Identifier la notion de culture et d'art selon les contextes sociaux, historiques et politiques.
Comprendre et analyser le contexte institutionnel, politique et social d'un projet d'action culturelle, (approche historique et contemporaine).
Approche environnementale et sociologique des publics dans leur rapport à la culture et à l'art.
Les enjeux politiques de la construction sociale du goût culturel.

Culture et médiation 1

Comprendre la médiation culturelle, ses théories, ses pratiques, sa place au sein de l'action culturelle. Permettre à chacun de réfléchir sa pratique professionnelle dans ce domaine. Valider ses compétences acquises sur le " terrain ". Médiation, culture et intervention sociale : quel projet, quels enjeux, quels engagements ?

Culture et médiation 2 - Outils oraux et écrits de la médiation culturelle

Outils oraux, écrits et visuels de la transmission dans une situation de médiation culturelle ;
outils de culture personnelle des médiateurs : lecture rapide, formes graphiques et rédigées de synthèse pour mémoriser, exposer oralement ;
supports écrits formalisés du médiateur : plaquette d'information, article et dossier de presse, dossier pédagogique...

Conduite de projets en insertion par la culture

Observer, analyser des pratiques ; élaborer et piloter un projet d'insertion par la culture
construire des outils ; s'approprier la méthodologie de conduite de projet : diagnostic, cahier des charges et évaluation ; développer les outils écrits et oraux de la conduite de projet.

Action culturelle et Education populaire : nouvelles méthodologies

Cette unité d'enseignement* est résolument tournée vers l'analyse de cas concrets. Elle se propose de mettre en débat et en perspective des projets d'actions culturelles portés par des artistes et des professionnels de l'Education Populaire qui tous croisent les enjeux d'émancipation individuelle avec les enjeux collectifs d'émancipation citoyenne. Les dispositifs examinés cibleront plusieurs types de publics et leur étude permettra d'interroger les étapes de réalisation de ces actions dans toute leur complexité (élaboration, recherche de partenariat, volet financier, exécution...). La formation mêlera des apports théoriques liés aux projets

travaillés, des mises en situations pratiques et des transferts d'expériences grâce aux témoignages de professionnels invités.

Les Droits Culturels Humains : Être Sujet dans la cité

La déclaration de Fribourg sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'Homme. Cette déclaration rassemble et explicite les droits culturels qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux textes internationaux. Cet enseignement a pour projet de faire connaître les droits culturels et leur mise en oeuvre dans les pratiques sociales et culturelles

Politiques et actions culturelles locales

Identifier la ville et le quartier comme espaces culturels. Analyser les oeuvres urbaines : approches historique, esthétique, symbolique des oeuvres comme projet politique. Découvrir l'art contemporain dans la ville

Rencontrer des acteurs de l'art contemporain (plasticiens, galeristes, associations) dont le travail crée du lien entre culture et société. Etudier des expériences Polynésiennes d'insertion par la culture. Développer les activités langagières (lire, écrire, parler) en situation de réception. La formation, à partir de visites et de rencontres développera une analyse des pratiques professionnelles dans l'art plastique contemporain et l'**art traditionnel**, cette ouverture sur l'art constituant un outil de travail dans le montage d'un projet social.

Organisation et coût de la formation

Forme pédagogique : Formation en présentiel – 1 jour par semaine réparti sur 5 mois + 2 séminaires d'une semaine (2 x 30 h).

Effectifs :

- Minimum de 12 personnes
- Cohorte de 16 personnes maximum

Equipe pédagogique

Six Professeurs agréés (4 de Polynésie française et 2 du Cnam Paris)

Lieu de formation : Dans les locaux du ministère de la culture

Date de démarrage : MARS 2019

Coût de la formation :

- Droit d'inscription au Cnam Paris : 19 500 F par personne
- Frais de formation individuel : 390 000 F
- Coût total pour une cohorte de 16 personnes : **4 992 000 F** (remise exceptionnelle de 24 % au titre de partenaire privilégié)